CAHIER B
CULTUREL • SPORT • COMMUNAUTAIRE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 100 N° 26 • DU 9 AU 15 OCTOBRE 2013
SAINT-BONIFACE

SPORT

BOXE

Patricia Girardin a remporté en août dernier le championnat mondial de boxe amateur dans la catégorie Novice, qui regroupait plus de 1 500 athlètes à Kansas City, aux États-Unis. Une première pour cette native de Sainte-Claude qui a découvert la boxe il y a à peine trois ans.

B7

COMMUNAUTAIRE

PRIX RONALD-DUHAMEL

Leanne Boyd a reçu le prix Ronald-Duhamel le 4 septembre dernier pour souligner son engagement depuis 40 ans, au travers de son emploi au gouvernement fédéral, pour l'amélioration du bilinguisme au Manitoba.

B9

CULTUREL

IMPROVISATION

Ça démarre en trombe

C'est parti! L'arbitre a donné le coup d'envoi de la nouvelle saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba. Une saison qui s'annonce très énergique.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Qui des bleus, des jaunes, des verts ou des rouges remportera la coupe Canot cette année? C'est trop tôt pour le savoir. La saison ne fait que commencer. Le premier match officiel a eu lieu le 4 octobre au Centre culture franco-manitobain (CCFM).

La salle Antoine-Gaborieau était devenue trop petite pour contenir le public qui est venu nombreux soutenir ses équipes lors la première rencontre de la saison. Deux matchs ont eu lieu lors de cette première journée officielle.

En effet, les jaunes étaient face aux bleus lors du premier match tandis que les rouges ont affronté les verts. « Ça promet une belle saison, affirme la coordonnatrice de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM), Chantal Sorin.


photo : Wilgis Agossa
La nouvelle saison de la LIM a officiellement débuté le 4 octobre. Sur la photo de gauche à droite : Jacques de Moissac et Colin Rémillard.

À la fin du premier match, c'est l'équipe des bleus qui a dominé celle des jaunes. Par ailleurs, les verts ont affirmé leur suprématie face aux rouges qui n'ont toutefois pas démérité.

Ces deux matchs ont permis d'annoncer les couleurs de la saison et la qualité des joueurs de la saison. « Il y a beaucoup de talents parmi les joueurs », remarque Chantal Sorin. L'année dernière, nous avons eu droit à une très belle saison. Je crois que ce sera encore le cas avec la qualité des joueurs que nous avons cette année. « D'ailleurs, lors du match de sélection qui a eu lieu le 27 septembre, les entraîneurs ont eu du mal à choisir leurs joueurs. »

Cette année, le visage de la LIM a beaucoup changé. On retrouve parmi les joueurs beaucoup de nouvelles recrues. « Il y a des visages qu'on avait encore jamais découvert dans la LIM mais aussi d'anciens joueurs qui ont fait leur retour », confie Chantal Sorin.

Pour cette saison, la LIM a aussi une conseillère artistique, Carole Freynet-Gagné. « Avec le départ de Jean Fontaine, on avait besoin de quelqu'un pour faire le travail qu'il faisait auprès des joueurs et pour offrir des matchs de qualité », explique-t-elle.

Toute l'équipe de la LIM est prête pour cette nouvelle saison. Les joueurs eux, ne demandent qu'à se retrouver sur le terrain. « On se donne rendez-vous tous les vendredis », conclut Chantal Sorin.

Sudoku

PROBLÈME N° 379

					4			
	9	5	6	8				
		4					5	
	1						2	6
7			2	5				
	8			9			1	
4				3				5
		3						8
6	7	8						9

RÉPONSE DU N° 378

1	8	3	7	2	6	9	4	5
2	6	4	1	9	5	3	8	7
7	9	5	3	4	8	1	6	2
6	7	8	2	3	9	4	5	1
3	4	1	6	5	7	2	9	8
9	5	2	8	1	4	7	3	6
4	3	6	5	7	2	8	1	9
5	1	7	9	8	3	6	2	4
8	2	9	4	6	1	5	7	3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 748

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						
3					■							
4									■			
5							■					■
6			■								■	
7		■								■		
8				■							■	
9								■				
10									■			
11						■						
12					■							

HORIZONTALEMENT

1- Art de former d'une façon élégante les caractères de l'écriture.
2- Appareil de navigation aérienne. – Plages de couleur uniforme.
3- Adverbe. – Jeunes filles faisant partie du scoutisme.
4- Inflammations des vaisseaux. – Habitant.
5- Commune de Suisse. – Passe sous silence.
6- Personnel. – Qui ne sont pas réels.
7- Artiste. – Démonstratif.
8- Ceinture de soie. – Pesant l'emballage d'une marchandise.
9- Mammifère carnivore. – Anneau de cordage.
10- Flairent l'odeur du gibier en parlant d'un chien. – Patrie d'Abraham.
11- Joueuse de tennis américaine. – Spontané.
12- Pitance quelconque. – Soumises à un test.

VERTICALEMENT

1- Accabler, consterner.
2- Affront public. – Défia.
3- Morceau de tissu. – Canne d'alpiniste.
4- Jeu de hasard. – Préfixe.
5- À la mode. – Contrarient.
6- Relative au sternum.
7- Qui a de la classe. – Cadeau.
8- Mettra quelqu'un en poste pour qu'il guette. – Chantier.
9- Été agréable. – Poinçon. – Doublée.
10- Rendais plus rapide. – Fait un trou dans.
11- Chacun des éléments d'un test (pl.). – Qui n'offre aucun danger.
12- Crochet. – Stricts et rigoureux.

RÉPONSES DU N° 747

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	R	A	T	O	N	N	E	R	R	E
2	A	M	E	R	I	C	A	I	N	E	■	P
3	R	E	C	U	R	E	■	V	U	■	A	I
4	A	N	I	M	A	L	I	E	R	E	S	■
5	M	A	T	■	S	O	C	L	E	■	T	A
6	E	G	A	L	■	T	H	E	S	A	R	D
7	D	E	L	I	T	■	O	U	I	R	A	I
8	I	R	■	C	O	U	R	S	E	■	G	A
9	C	■	G	O	U	S	S	E	■	M	A	N
10	A	M	A	R	R	A	■	S	A	U	L	T
11	L	I	G	N	I	T	E	■	C	R	E	E
12	E	S	S	E	N	■	G	N	E	I	S	S

CHRONIQUE RELIGIEUSE

VIET PHAM

Kim Phúc à Saint-Boniface

Grâce d'or, c'est la traduction littérale de ces deux mots vietnamiens **kim** (or) et **phúc** (grâce). Phan thị Kim Phúc était à la cathédrale de Saint-Boniface dans le cadre de la célébration des journées de la paix. Après sa présentation, j'ai eu l'opportunité d'amorcer une conversation avec elle, ce qui se traduit en des réflexions qui suivent. Les phrases mises entre guillemets sont la parole de Kim Phúc.

La carte d'identité de Kim Phúc consiste en la photo d'une fille de 9 ans sans vêtements, le dos enflammé par la bombe napalm. La fille courait et criait au milieu d'une autoroute dans le sud du Vietnam en 1972, l'apogée de la guerre au Vietnam. Le monde entier se révoltaient à la vue de la photo mais la plupart ne connaissaient ni l'identité de cette fille ni son sort après cet événement. La photo s'estompait bien vite dans l'oubli.

À l'été 1975, la guerre du Vietnam venait tout juste de tirer à sa fin. La photo de Kim Phúc réapparaissait et elle devenait subitement un sujet « chaud ». Les pouvoirs politiques voulaient utiliser Kim Phúc aux fins de propagande antiaméricaine. Des compagnies médiatiques occidentaux la poursuivirent aux fins de sensation et de commercialisation. « À cet instant, je souhaite de mourir. Je déteste cette photo. Tant que cette photo continuait à exister, je continuais à souffrir ». Certainement, c'est sa croix perpétuelle à porter. La mort pouvait libérer Kim Phúc comme le sort des milliers de cadavres inconnus qui gisaient autour d'elle et que le journaliste n'a pas pu capter pour présenter au monde entier. « Je me sens abusée » quand la photo est utilisée pour servir des intérêts mondains et politiques. La seule solution pour Kim Phúc était de s'enfuir.

Un jour, errant dans un état déprimé, Kim Phúc entrait dans une bibliothèque que peu de monde fréquentait. Elle s'égarait vers la section « Religion », à la recherche de soutien spirituel. « Je tâtonne au rayon des livres religieux et j'en tire un petit livre intitulé le Nouveau Testament ». C'est sa première rencontre avec les livres chrétiens. « Je feuillette ce livre et je tombe par hasard sur cette parole de Jésus: Je suis le chemin...(Jean, 14:6). Ce Dieu unique des chrétiens existe-t-il? S'il existe, qu'il me donne un signe. J'ai besoin d'une amie en ce temps de détresse. Au bon matin, j'irai à une église chrétienne la plus proche de chez moi pour y trouver votre signe ». Le lendemain matin, Kim Phúc allait à une église près de chez elle. « J'y trouve une femme, seule dans l'église, qui ne m'attendait pas mais qui est en train de prier pour sa mère malade ». Elles devinrent par la suite des amies.

Cependant, Kim Phúc continuait sa révolte contre le monde et Dieu. Dans la tradition vietnamienne, le peuple appelle Dieu « Monsieur le Ciel (Ông Trời)) » et a un concept vague de ce Dieu. Pour atteindre cet Être absolu et suprême, on est censé suivre et accomplir ce qui est Vrai (Chân), ce qui est Bien (Thiện) et ce qui est Beau (Mỹ). Nonobstant, Kim Phúc continue à demander au Dieu des chrétiens de donner des signes. « Les plus grands signes que Dieu m'a accordés sont le traitement final de mes blessures en Allemagne, mon mariage et mon arrivée avec ma famille au Canada ». Bien que les signes implorés ne sont pas toujours exaucés, Kim Phúc commence à réaliser que les événements vécus tout au long de sa vie ne sont pas des coïncidences. « Le jour où j'arrête de me révolter, de me rendre à Dieu et d'ouvrir mon cœur pour l'accepter, je retrouve la paix intérieure ».

Nous pouvons être témoins de nombreux événements qui ponctuent notre vie que ce soit des coïncidences, des hasards ou des situations incompréhensibles et difficiles à accepter, ceux-ci sont tracés par la voie de Dieu. Aujourd'hui, Kim Phúc accepte la photo d'elle et l'utilise pour la cause du Bien. Elle acquiert la visibilité et la voix pour parler à la place de ses frères et de ses sœurs, des millions de victimes de guerre inconnus qui meurent dans les rues, dans les forêts et dans les montagnes et qui ne possèdent pas la visibilité et la voix comme Kim Phúc. Inclure son chemin au chemin de Dieu n'est pas facile. Cependant, une fois qu'on se rend au plan de Dieu, tout peut devenir grâce.

GRAND CONCOURS

GAGNEZ UN VOYAGE POUR 4



À CHURCHILL

Participez en nous envoyant votre plus belle histoire grâce à *La Liberté* **numérisée projet Peel.**

Rendez-vous à www.la-liberte.mb.ca.

Envoyez votre histoire à **la-liberte@la-liberte.mb.ca**, d'un maximum de 300 mots **avant le 18 octobre.** Elle sera publiée dans *La Liberté*. Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les lettres publiées.

Le grand vainqueur sera annoncé le 25 octobre 2013.

BONNE CHANCE!

Lisez la première lettre de notre concours et ensuite, à vous de jouer!

Merci à La Liberté *pour son trésor informatisé!*

Madame la rédactrice,

L'autre jour, en honneur de la journée du décès de mon père, j'ai tapé « Cyrille Sabourin », entre guillemets (c'est essentiel de les mettre) dans *La Liberté* numérisée (Projet Peel). Mon geste m'a fait remonter une variété d'émotions très personnelles.

Mes parents se sont mariés le 1er juillet 1946. J'avais toujours présumé que cette date était un samedi. J'ai été surpris d'apprendre qu'ils se sont mariés un lundi. Nous avons des photos des mariés, mais jamais on m'a précisé que «la toilette de la mariée consistait en une longue robe de satin blanc, recouverte de tulle, avec manches longues en pointe et collet «Peter Pan». Elle avait un voile long et une couronne, et tenait un bouquet de roses.» En lisant ce paragraphe dans *La Liberté* du 5 juillet 1946, je me suis senti aux noces de mes parents. J'étais là. Quelle joie! C'était un moment de vrai bonheur intense.

Un peu plus loin dans ma recherche, j'ai lu que madame Cyrille Sabourin (Marie-Claire Fontaine) avait gagné au bingo à Letellier le vendredi 21 avril 1961. Il me semblait bien que ce Noël de cette année était particulièrement rempli de cadeaux.

Merci madame la rédactrice en chef pour avoir pris l'initiative d'offrir à la communauté ce trésor informatisé. L'histoire a été revécue et les larmes de joie coulent encore. Soyez assurée que je n'ai pas fini de revisiter *La Liberté* numérisée, tellement j'ai eu la piqûre d'aller à la rencontre de vieux souvenirs. Nos vies en famille viennent de s'enrichir formidablement.

PS: Ne perdez pas de temps à chercher des fautes de grammaire dans ma lettre car vous pouvez constater à la page 14 dans le numéro du 28 juin 1963 qu'en 4e année le soussigné a obtenu 79 % à son examen final en français.

Maurice Sabourin
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 26 juin 2013

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

SAINTE-ANNE

Où ranger les artéfacts?

En attendant une réouverture prochaine du Musée Pointe-des-Chênes, son personnel, et la Ville de Sainte-Anne, cherchent des solutions quant à l'entreposage des nombreux artéfacts.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Ravagé par un incendie le 24 mai dernier, le Musée Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne fait face à un avenir incertain. L'édifice sera rasé d'ici la fin de novembre, et ne sera pas reconstruit sur son terrain actuel, qui appartient à la résidence pour aînés, la Villa Youville. De plus, tout en cherchant une solution permanente conduisant à sa réouverture, le personnel du Musée se penche également sur l'entreposage de ses quelque 2 000 objets historiques, dont la moitié a été noircie par la fumée et la suinte.



photo : Thibault Jourdan

Le public pourra, dès le printemps prochain, contempler quelques artéfacts restaurés du Musée Pointe-des-Chênes, puisqu'ils seront exposés dans la Maison Saint-Laurent.

« Environ 500 objets endommagés sont présentement à la firme de restauration Winnipeg Furniture, explique le président du Musée Pointe-des-Chênes, Paul-Guy Lavack. Pour ce qui est des autres qui sont toujours sales, nous attendons les résultats du nettoyage, ainsi que les coûts qui seront encourus, avant de décider si nous poursuivrons à les restaurer tous. À présent, le grand dilemme reste celui de leur entreposage, une fois la restauration effectuée, dans un endroit sûr. »

Quelques artéfacts seront exposés dans la Maison Saint-Laurent, l'édifice historique du Musée qui a échappé aux flammes.

« La Maison Saint-Laurent a été construite en rondins, comme la plupart des maisons des pionniers, rappelle Paul-Guy Lavack. Depuis son acquisition en 1972, année de l'ouverture du Musée, la Maison Saint-Laurent est très achalandée. Nous voulons y ajouter plusieurs artéfacts, afin que le public puisse les contempler dès le printemps prochain. »

| Sainte-Geneviève

Une entente, conclue en septembre avec le Site historique Monseigneur Taché de Sainte-Geneviève, permettra au Musée Pointe-des-Chênes de déposer une grande partie des artéfacts.

« Plus de 400 pieds carrés seront bientôt mis à la disposition du Musée Pointe-des-Chênes, explique le président de la corporation du Site historique Monseigneur Taché, Robert Freynet. Nous restaurons présentement la Maison Godard, ancienne résidence d'un Métis de Richer. D'ici quelques semaines, nous aurons complété les travaux, qui maintiendront la parure ancienne de l'édifice, tout en le dotant d'un système de sécurité et d'autres facilités permettant d'entreposer des artéfacts. »

Le Musée Pointe-des-Chênes s'est également doté d'un entrepôt temporaire, mais qui ne sera prêt à accueillir les artéfacts au printemps. En outre, la Ville de Sainte-Anne explore la possibilité de louer un ou plusieurs wagons pour camions lourds, dans lesquels d'autres artéfacts seraient entreposés. « Il serait possible de louer un wagon pour environ 3 000 $, explique le maire de la Ville, Bernard Vermette. Or, rien n'a encore été décidé. »

Au moment d'écrire ces lignes, Bernard Vermette comptait discuter de la question le 8 octobre, lors d'une réunion du Conseil de la Ville.

Quant à un éventuel nouveau Musée, Paul-Guy Lavack se dit optimiste. « Étant donné que la Villa Youville a indiqué son intention de ne pas vouloir reconstruire le Musée sur son terrain, il nous faudra chercher ailleurs, indique-t-il. Mais nous n'avons toujours rien de concret. Chose certaine, le Musée Pointe-des-Chêne ouvrira ses portes à nouveau. Toute la communauté s'entend là-dessus. »

THÉÂTRE

Le prix à payer

En pleine situation déficitaire, le Cercle Molière se dit optimiste quant à son avenir financier, et culturel. Au point d'inviter le public, le 16 janvier prochain, à une rencontre de partage et de questions.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le Cercle Molière a déclaré à l'Agence du revenu du Canada des pertes d'environ 40 000 $ depuis deux ans. Or, pour l'administration de la troupe de théâtre, il s'agit avant tout des conséquences de son installation, en 2010, dans son nouveau théâtre, situé au 340 boulevard Provencher.

« Ce n'est pas la catastrophe, bien que je déplore toute situation déficitaire, déclare le président du conseil d'administration, Paul McKenna. Le Cercle Molière a perdu 30 000 $ en 2011 et 10 000 $ en 2012, dans des budgets annuels se chiffrant à environ 1,1 million $ chacun. On comprend donc que ce n'est qu'une petite fraction de notre situation financière. D'aucune façon sommes nous en crise. N'empêche que nous suivons la situation de près.

« C'est le prix à payer lorsqu'on emménage dans une nouvelle salle, poursuit-il. De fait, nous nous y attendions. Lorsque le nouveau théâtre se faisait construire, le Cercle Molière a entrepris une étude financière, sous l'avis du Conseil des Arts du Manitoba, qui nous indiquait qu'il fallait s'attendre à une situation déficitaire pour les cinq ans qui suivraient le déménagement. L'étude a par ailleurs révélé que d'autres théâtres, surtout dans l'Est, sont passés par la même période d'ajustement lorsqu'ils ont fait construire de nouveaux locaux. »



photo : Daniel Bahuaud

Aline Campagne et Paul McKenna.

Opérations plus coûteuses

La directrice administrative, Aline Campagne, souligne que « des recettes fortes au guichet et l'appui des commanditaires de la troupe, ont permis au Cercle Molière de limiter l'ampleur du déficit ». En outre, elle rappelle que le nouveau théâtre exige des frais d'opérations d'environ 70 000 $, somme que la troupe n'avait pas à défrayer lorsque la troupe était au Théâtre de la Chapelle. « Les coûts pour fonctionner dans le nouveau théâtre son nettement plus élevés, fait-elle remarquer. Et les sommes requises pour produire des pièces sont, elles aussi, supérieures à celles du passé. »

Pour ces raisons, la troupe, qui est en plein audit de ses états financiers, anticipe que sa situation déficitaire se poursuivra. « Le déficit devrait être semblable à celui de l'an dernier, indique Paul McKenna. Pour répondre au défi financier, nous irons chercher de nouveaux bailleurs de fonds, tout en essayant de couper nos dépenses. La difficulté est que nous ne voulons pas porter atteinte à la qualité de nos productions. »

Plus transparent

Pour mieux gérer la situation, ainsi que pour élaborer une nouvelle vision artistique, la troupe développe présentement un plan stratégique quinquennal, et sollicitera l'opinion de la communauté.

« Nous voulons tâter le pouls de la communauté, en tenant, le 16 janvier prochain, une rencontre publique, explique Paul McKenna. Cette rencontre contribuera à nos réflexions, tant sur nos opérations que sur nos choix de spectacles. Et nous voulons que ce dialogue avec le public devienne un évènement annuel. »

NOMINATION

Viva la Diva

Jocelyne Baribeau est nominée pour le Prix de musique folk canadienne dans la catégorie album jeunesse grâce à son album *Viva la Diva*. Du 8 au 10 novembre prochain, elle se rendra à Calgary pour participer à la cérémonie au cours de laquelle les prix seront remis aux gagnants. Dans sa catégorie, la chanteuse Franco-Manitobaine est la seule francophone. « Nous sommes cinq dans la catégorie album jeunesse de l'année », précise-t-elle.

Jocelyne Baribeau accueille cette nomination avec beaucoup de fierté. « Je suis vraiment contente car c'est un plaisir en tant qu'artiste de voir que des gens ont écouté mon album », affirme-t-elle. D'ailleurs, cette nomination est déjà pour elle une belle reconnaissance. « Je ne m'attends pas forcément à gagner. Je m'en vais pour avoir du *fun* et rencontrer d'autres personnes très talentueuses », souligne-t-elle.

Le Prix de musique folk canadienne a été créé en 2005. Le but est de reconnaître le travail des artistes et de mettre en valeur la musique folk canadienne.

W. A.

LA BROQUERIE

La P'tite maison n'est plus

En manque de ressources humaines et d'appuis financiers requis pour entamer des rénovations majeures, La p'tite maison des traditions plie boutique, et rendra ses artéfacts à leurs donateurs originels.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La p'tite maison des traditions de La Broquerie ferme ses portes, donnant à ses anciens donateurs d'artéfacts jusqu'au 30 novembre pour récupérer leurs objets précieux. (1)

« Nous avons pris la décision difficile de plier boutique, après une rencontre communautaire tenue le 8 mai dernier, explique le président du Musée de la p'tite maison des traditions, Gäétan Bisson. Depuis, un bon nombre de nos quelque 1 000 artéfacts ont été rendus aux donateurs originaux, ou encore à leurs descendants. D'autres artéfacts et ressources, comme des documents de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie, ont été légués au Musée de Saint-Boniface. »

Installée dans la Maison Fournier, édifice dont la construction remonte à plus d'un siècle, La p'tite maison des traditions a ouvert ses portes au public au début des années 1980.



photo : Gracieuseté La P'tit maison des traditions

Gäétan Bisson.

Connu autrefois sous le nom de Musée Saint-Joachim, l'édifice, géré jusqu'en 2005 par la Société Saint-Jean-Baptiste, était ouvert sur demande.

« Les visiteurs pouvaient demander une petite tournée, explique Gäétan Bisson. Les écoles se prévalaient également du musée. Et on ouvrait toujours nos portes au grand public lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, en juin. »

Bien qu'il déplore la fermeture de La p'tite maison des traditions, Gäétan Bisson l'estime nécessaire.

« Il nous aurait fallu au moins 50 000 $ pour effectuer les réparations nécessaires à la Maison Fournier, souligne-t-il. On a commencé quelques travaux en 2007, notamment la peinture extérieure et la réparation des fenêtres, mais il ne s'agissait là que de travaux cosmétiques. Le plancher à l'étage doit être refait, parce qu'il n'est pas sécuritaire. Et la base en béton sur laquelle repose l'édifice doit d'être remplacée. »

Pas de bénévoles

Outre le défi financier, La p'tite maison des traditions s'est butée au manque d'intérêt.

« Pour effectuer des rénovations majeures, il faut des bénévoles, souligne Gäétan Bisson. Cela fait au moins quatre ans que nous travaillons d'arrache-pied pour solliciter l'intérêt de la communauté, mais malheureusement, trop peu de gens étaient prêts à y investir de leur temps et de leur énergie. »

Pour Gäétan Bisson, la fermeture du musée est un fait irréversible.

« Les artéfacts ont déjà été déposés au presbytère de la paroisse Saint-Joachim, explique-t-il. Après le 30 novembre, nous organiserons leur distribution dans d'autres musées. Je suis convaincu que le Site historique Monseigneur Taché de Sainte-Geneviève serait heureux d'avoir nos objets à caractère religieux. Et peut-être que le Musée Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne, une fois qu'il sera installé dans un nouveau local, s'intéressera également à nos objets historiques. »

Au moment d'écrire ces lignes, le sort de la Maison Fournier n'avait toujours pas été tranché par le Comité de La p'tite maison des traditions.

(1) Pour fixer un rendez-vous pour récupérer leurs artéfacts, les donateurs sont priés de contacter l'Agent de projets de la Société de développement communautaire, Richard Turenne, en composant le 204-371-0379, ou en lui écrivant à l'adresse courriel suivante : sdclabroquerie@gmail.com.

HISTOIRE

Découvrir « un temps d'outrages »

Pour l'historienne Jacqueline Blay, auteure de *Le temps des outrages – Histoire du Manitoba français*, les années 1870 à 1916 sont des années charnières, voire incontournables pour tous les Franco-Manitobains.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Je ne peux pas imaginer une période aussi importante, mais aussi douloureuse de notre histoire, que celle qui s'étend de la création du Manitoba, en 1870, à l'abolition de l'éducation en français, en 1916, lance l'historienne Jacqueline Blay. Et pour bien comprendre les enjeux d'aujourd'hui, ainsi que les luttes et les victoires récentes, tout Franco-Manitobain, qu'il soit de souche, ou qu'il soit nouvel arrivant, se doit de contempler les évènements de ce temps des outrages. »

L'historienne en sait quelque chose, ayant lancé, le 30 septembre dernier au Centre du Patrimoine, à Saint-Boniface, le deuxième tome de son ***Histoire du Manitoba*, *Le temps des outrages***. Cette histoire, qui sera racontée en cinq volumes, se veut minutieusement exacte, complète, et surtout, en français.

« Écrire une histoire du Manitoba français en français me paraît non seulement de mise, mais essentiel, déclare Jacqueline Blay. Non seulement pour que les Franco-Manitobains aient en main un outil servant leur mémoire collective, mais parce que les grandes crises du Manitoba français ont défini, et continuent à définir, l'avenir du pays tout entier.

« Prenons la question touchant l'amnistie des Métis et la promesse de garantir leurs terres ancestrales, poursuit-elle. Elle n'a été résolue que cette année, par la Cour suprême du Canada, qui nous a rappelé combien le Canada a porté atteinte à «l'honneur de la Couronne». Et maintenant, les Métis devront poursuivre des négociations avec le gouvernement fédéral pour compenser cette injustice. »

En outre, Jacqueline Blay rappelle que la première crise scolaire du Manitoba – celle de 1890 – a permis au Parti libéral du Canada, sous Wilfrid Laurier, de prendre les devants, une cause célèbre en main, pour former un gouvernement qui sera d'une importance capitale dans l'évolution du Manitoba et de l'Ouest canadien.



photo : Sophie Gaulin

Jacqueline Blay.

« La *Loi sur les écoles du Manitoba* de 1890, qui contredisait l'Acte du Manitoba de 1870, a néanmoins été adoptée, et le français a été aboli en tant que langue officielle de la province, rappelle Jacqueline Blay. Et aux élections de 1896, Wilfrid Laurier a gagné l'appui du Québec, qui estimait, avec raison, que le français était menacé dans l'Ouest. Depuis ce temps, les libéraux ont le plus souvent formé les gouvernements à Ottawa.

« De plus, sans cette crise, on ne peut pas comprendre les revendications linguistiques d'un Georges Forest au Manitoba, qui a réussi à faire restaurer le bilinguisme chez nous, ou d'un Peter Blaikie, qui s'est opposé à la Loi 101 au Québec, soutient Jacqueline Blay. Et, rappelons-le. C'est en 1896 que les francophones sont confrontés, par une majorité anglophone en croissance, par la question des nombres. Pour la première fois, la phrase douloureuse «*Where numbers warrant*» sera exprimée par ceux qui s'opposent au fait français dans l'Ouest. C'est une phrase qui retentira lors de toutes les revendications des minorités linguistiques du pays. »

En fait, Jacqueline Blay rappelle qu'en 1968, alors que le Canada s'apprêtait à adopter sa *Loi sur les langues officielles*, qui assurerait en partie la sauvegarde des droits des minorités linguistiques, l'homme politique libéral, Gérard Pelletier, s'est adressé aux Franco-Manitobains, en leur disant, « Sans vous, le Canada n'existerait pas ».

En 1916, les prochains dominos à tomber, durant ce temps des outrages, étaient ceux de l'éducation française et de la force de frappe de l'Église catholique et française.

« Les Franco-Manitobains de souche connaissent fort bien l'histoire de l'abolition des écoles françaises, qui a mené à la création de l'Association d'éducation des Canadiens-Français du Manitoba, aujourd'hui Société franco-manitobaine, souligne Jacqueline Blay. L'impact de cette situation douloureuse s'est fait sentir pour des décennies, d'abord par les francophones obligés de cacher leurs manuels de français à l'approche d'un inspecteur scolaire, et plus tard par les parents qui ont revendiqué la création de la Division scolaire franco-manitobaine. Et les enjeux perdurent jusqu'aujourd'hui. »

Selon Jacqueline Blay, peu de Franco-Manitobains, même ceux de souche, se rendent compte de l'impact énorme de la scission, la même année, du Diocèse de Saint-Boniface.

« En amputant le diocèse, au profit de la majorité catholique anglophone et du nouveau *Diocese of Winnipeg*, le Vatican a créé une zone minoritaire francophone, et les paroisses dotées d'une forte présence française, mais situées à l'extérieur de cette zone, comme celles de l'Assomption, du Sacré Cœur et de Saint-Ignace, ont basculé vers l'anglais, explique Jacqueline Blay. À Winnipeg, la francophonie a disparu à l'Ouest de la rivière Rouge, pour se retrancher à Saint-Boniface.

« La triste conclusion, c'est que de 1870 à 1916, le Manitoba est passé d'une société bilingue et inclusive, vers une province vouée au conformisme d'une vision isolatrice et assimilatrice. Nous nous devons d'être conscients de cette histoire, qui est malheureusement la nôtre. »

SPORT

PORTRAIT

Boxeuse jusqu'au bout des gants

Une boxeuse francophile de Winnipeg a remporté, début août, une compétition mondiale de boxe amateur aux États-Unis.

Thibault JOURDAN

presse1@la-liberte.mb.ca

À première vue, rien ne laisse deviner que Patricia Girardin est une boxeuse. La jeune femme de 29 ans est fine, soignée et ne porte aucune trace d'ecchymose résultant d'un combat. Pourtant, la francophile née à Saint-Claude a remporté, début août, le plus grand tournoi mondial de boxe amateur. Pendant quatre jours, du 31 juillet au 3 août, 1 500 athlètes de plusieurs pays se sont affrontés à Kansas City, aux États-Unis.

Derrière son doux visage angélique entouré de ses longs cheveux châtains foncés, Patricia Girardin cache en réalité une volonté féroce. Membre du club *Elite Boxing and MMA* de Winnipeg, elle a commencé la boxe très tard : « À 26 ou 27 ans, j'ai suivi une amie qui voulait tester la boxe, explique-t-elle. L'entraîneur m'a proposé d'essayer à mon tour. » La sportive, qui avait pratiqué auparavant du baseball, du hockey, du taekwondo ou encore du badminton, adhère rapidement à ce nouveau sport. « J'aime la discipline que la boxe impose. Tu as un but, quand tu montes sur un ring, et tu le suis à fond. Tu es seule et tu ne peux compter que sur toi. C'est un défi pour moi-même », commente-t-elle.



photo : Thibault Jourdan

La francophile Patricia Girardin a remporté un titre mondial de boxe amateur en août aux États-Unis.

| Deuxième combat officiel

Le tournoi auquel elle a participé cette année n'était que sa deuxième compétition officielle. Du haut de ses 5 pieds et 4 pouces et de ses 112 livres, elle a combattu dans la catégorie Novice qui regroupe des athlètes de 19 à 40 ans. « En arrivant sur place, je n'avais qu'un objectif : gagner, affirme-t-elle. Je m'étais beaucoup entraînée, j'étais confiante. »

Quelques droites plus tard, Patricia Girardin a reçu la fameuse ceinture de championne du monde. « Nous étions trois filles, j'ai eu deux combats. J'ai gagné les deux par K.-O. technique au bout des deuxième et troisième *rounds* », indique-t-elle.

La compétition terminée, pas question pour autant de relâcher ses efforts. Patricia Girardin garde une hygiène de vie stricte : « Je m'entraîne au minimum 2 h par jour, précise celle qui travaille dans une clinique de physiothérapie sur *Pembina Highway*. Certains matins, je me lève à 5 h 30, boxe avant d'aller au bureau et fait à nouveau des exercices le soir, parfois jusqu'à 22 h ».

| Devenir entraîneuse

En l'espace de quelques années, la boxe est devenue sa vie. Elle veut poursuivre ce sport et essayer d'aller plus loin dans la compétition, mais elle ne sait pas jusqu'à quel point. « Je ne sais pas vraiment quelles sont mes options. Je veux en discuter avec mon entraîneur dans les prochaines semaines », avance Patricia Girardin.

Même si elle voudrait tenter de remporter une nouvelle ceinture l'an prochain, elle est aussi consciente qu'elle ne pourra pas continuer ainsi pendant encore longtemps. « Je n'ai pas de vie, reconnaît-elle. J'adore m'entraîner, mais ça prend beaucoup de temps! »

L'une des alternatives serait de devenir entraîneuse. Un poste où elle se verrait bien. « J'aime travailler avec les gens et j'ai beaucoup de *fun* avec la boxe. J'aimerais bien m'occuper des jeunes filles », glisse-t-elle. Peut-être serait-ce aussi l'occasion pour elle de faire adhérer sa mère à sa passion : si son père, son frère et son mari la soutiennent, sa mère, elle, n'a jamais assisté à un combat de sa fille.

RIEL, PATRIOTE

TEXTE ET ILLUSTRATIONS : ROBERT FREYNET

EN VOYANT L'ÉNORME ARMÉE CANADIENNE, LA MOITIÉ DES COMBATTANTS DÉSERTENT. CEPENDANT, 45 MÉTIS TIENNENT BON, CACHÉS AU FOND DU RAVIN.

P-PAN!
PAN!
PAF!
PAF!

DUMONT ET QUELQUES COMBATTANTS RÔDENT PLUS PRÈS DES LIGNES ENNEMIS.

TIREZ ET BOUGEZ SANS CESSE ET RESTEZ TOUJOURS CACHÉS!

PAF!

GABRIEL, IL NE RESTE QUE SEPT CARTOUCHES!

ALORS NOUS FERONS PEUR AUX SOLDATS EN ALLUMANT UN FEU DE PRAIRIE!

VENEZ LES GARS! CRIEZ, HURLEZ ET RESTEZ DERRIÈRE LA FUMÉE!

ILS CROIRONT QUE NOUS SOMMES NOMBREUX!

YA YA! YAAA!
AAAH! YIYIYI!
WWOUSSCH!
AAAH!

PAS DE CHANCE! ILS ONT RÉCUPÉRÉ TOUTES LEURS ARMES ET MUNITIONS DU CHAMP DE BATAILLE!

L'ARMÉE DE MIDDLETON TENTE D'ENCERCLER LES MÉTIS CACHÉS AU BAS DU RAVIN.

TOC!
PAN!
PAN!
AAAH!
TOF!

LES ASSAUTS DES SOLDATS SONT REPOUSSÉS PAR LES TIRS DES MÉTIS.

BOUM! PAN! PAN!

♪... CHANTONS LA GLOIRE DE TOUS LES BOIS-BRULÉS! ♪

POUR S'ENCOURAGER, LES ASSIÉGÉS ENTONNENT UN CHANT PATRIOTIQUE COMMÉMORANT LA BATAILLE DE LA GRENOUILLÈRE À LA RIVIÈRE-ROUGE EN 1816.

LA BATAILLE CONTINUE TOUTE LA JOURNÉE.

LA PLUIE ET LA NEIGE AJOUTENT À LA MISÈRE.

PAN!

MALGRÉ TOUT, LES FRANCS-TIREURS MÉTIS INFLIGENT DE LOURDES PERTES À L'ARMÉE CANADIENNE.

ENFIN...

COURAGE! LES BALLES NE FONT PAS MAL!

BOUM!
PAN!

GABRIEL! ÇA Y EST! NOS MUNITIONS SONT ÉPUISÉES!

PAN! PAN!

QU'ALLONS-NOUS FAIRE?! C'EST FINI POUR NOUS!

R.FREYNET

49

COMMUNAUTAIRE

PRIX RONALD-DUHAMEL

Leanne Boyd distinguée

Son engagement pour la cause francophone a payé. La francophile Leanne Boyd a reçu le 4 septembre dernier le prix Ronald-Duhamel 2013.

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca

La directrice Élaboration de politique, recherche et évaluation d'Enfants en santé Manitoba, Leanne Boyd, est l'heureuse récipiendaire du prix Ronald-Duhamel 2013. Elle a reçu son prix le 4 septembre dernier dans le cadre de la 18e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, qui s'est déroulée cette année au Manitoba.

Lancé en 2005, le prix Ronald-Duhamel a été créé afin de rendre hommage au Franco-Manitobain Ronald Duhamel. Ce dernier a, au cours de sa carrière, énormément contribué au développement culturel, éducatif, économique et politique de la francophonie manitobaine.



photo : Wilgis Agossa

Leanne Boyd est la récipiendaire du prix Ronald-Duhamel 2013.

Ce prix vise à reconnaître le mérite d'un employé ou d'un groupe d'employés travaillant dans le secteur public ou parapublic à l'échelle fédérale, provinciale ou municipale, et qui s'est distingué par son engagement au service de la francophonie au Manitoba.

Leanne Boyd est la cinquième personne à qui est décerné ce prix. « C'est pour moi un grand privilège et tout un honneur, déclare-t-elle. Je ne m'attendais vraiment pas à ça! »

Cependant, depuis près de 40 ans qu'elle travaille au gouvernement fédéral, le bilinguisme a toujours été son cheval de bataille. « En tant qu'employée du gouvernement, je m'assure toujours que tous les documents produits dans mon service soient aussi disponibles en français », affirme-t-elle.

En effet, pour cette francophile qui regrette de n'avoir pas eu la chance d'apprendre le français quand elle était plus jeune, toutes les langues ont la même importance car « si vous ne pouvez pas vous exprimer dans votre langue, vous n'avez pas toute votre identité, vous perdez une partie de votre histoire », insiste Leanne Boyd.

C'est pour cela que bien que n'étant pas francophone, elle veille aux intérêts de la communauté francophone du Manitoba. « C'est une personne qui comprend très bien notre réalité en tant que francophones, affirme la directrice générale adjointe de la Société franco-manitobaine, Nathalie Natalie ? Gagné. Elle est notre voix. »

Parmi ses nombreuses contributions au profit de la francophonie au Manitoba, la mise en place des Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF) a eu les résultats les plus élogieux. Grâce à son leadership, 12 centres ont été créés et desservent aujourd'hui la communauté francophone du Manitoba. « Elle a joué un très grand rôle dans ce processus », témoigne Nathalie Natalie ? Gagné.

Un rôle apprécié à sa juste valeur au sein des différentes communautés francophones du Manitoba. « Des initiatives comme la création des CPEF sont primordiales pour la survie de la langue française dans nos communautés, affirme le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, Louis Tétrault. À travers son travail, Leanne assure la relève. »

Mais pour Leanne Boyd, la lutte n'est pas encore gagnée. Le combat pour la sauvegarde des langues officielles du Canada doit se faire au quotidien. « La transmission devrait commencer dès la naissance, conclut-elle. Pour moi, ce prix représente l'union entre nos gouvernements et nos communautés pour une même cause. »

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Jeremy Jean-Jack Jason Harper** et je suis né le 21 juillet 2013. Mes parents sont Camille et Dan Harper. Je suis leur premier enfant alors je dois parfois crier fort pour qu'ils comprennent ce que je veux, mais ils se débrouillent plutôt bien!

Je suis aussi le tout premier petit-enfant, du côté de ma maman comme de mon papa. Mes grands-parents paternels sont Patricia et Jack Harper et ils vivent à Winnipeg. Mes grands-parents maternels sont Jean-Claude et Dominique Séguy et ils vivent en France. J'ai aussi deux arrière grands-mères en France, Agnès et Marinette.

Tous mes grands-parents m'ont rendu visite à ma naissance. J'étais content de les rencontrer! J'ai aussi fait la connaissance de ma matante de Winnipeg, Jessica, de ma matante de France, Clarisse, et j'espère bientôt rencontrer mon autre matante de France, Marjolaine! J'aime voir mes matantes et mes grands-parents car ils me font plein de bisous et de câlins.